

Edito

Madame, Monsieur, Chers amis

L'année dernière à la même époque, nous nous souhaitons une bonne année, ensemble, lors des vœux de la commune. Deux mois après, nous étions en pleine crise sanitaire, avec beaucoup de craintes, beaucoup d'incertitudes. Cette période que nous traversons est singulière tant au niveau sanitaire qu'économique et cette épidémie a bouleversé notre vie quotidienne.

Pour être à vos côtés, vous aider dans la vie de tous les jours durant cette année, le conseil municipal a pris la décision, dès l'annonce du premier confinement, de faire faire et distribuer des masques, des attestations adaptées aux différentes situations... Cependant quelque chose manque, quelque chose que nous chérissons particulièrement à Beaumont, cette coutume de nous retrouver lors de diverses manifestations. Nous avons pu néanmoins nous réunir au mois de septembre, pour la plantation du mai aux élus, et cette journée a été je le pense, une joie et une réussite à tout point de vue. Boire un verre ensemble, nous retrouver autour d'une table, extérieure ce jour-là avec une météo particulièrement favorable avec nous. C'est notre culture et nous avons apprécié ce moment convivial, ce moment avec vous. Voilà pourquoi cette année, sans fête à Jarennes cet été, sans repas des anciens, sans cérémonie des vœux de la commune... nous laissons un goût amer.

Malgré tout, des projets avancent, moins vite que nous l'aurions souhaité, mais ils existent et vont voir le jour très bientôt. L'adressage, en partenariat avec La Poste, avance puisque toutes les adresses ont été trouvées, retransmises via La Poste, qui a vérifié si elles sont bien normées, sans

doublon avec les communes voisines. Après une nouvelle vérification, ce dossier a été validé en conseil municipal. **Une réunion publique a lieu le samedi 6 février à 10h30, à la salle polyvalente***, qui vous informera des différents points et apportera des réponses à vos questions éventuelles.

Le projet d'appartements locatifs envisagé au 1er étage du bâtiment de la mairie est aussi en bonne voie. Les appels d'offre vont être lancés et les travaux pourront être engagés, si tout va bien, courant du mois de mars 2021.

Mon souhait le plus cher est de pouvoir les inaugurer avec vous, physiquement, cette année.

Parce que je souhaite qu'en 2021, nous nous retrouvions. Ensemble !

Et aux meilleurs vœux de santé, de sécurité sanitaire serais-je tentée de dire, je veux ajouter des vœux d'amitié, de convivialité, de solidarité.

Que 2021 soit aussi, pour toutes et tous, synonyme de projets, de réussite, d'enchantements.

Bonne année 2021 !

Sophie ROY
Maire de Beaumont

*sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales

Retour en iMages

Plantation du mai des élus le 20 septembre 2020



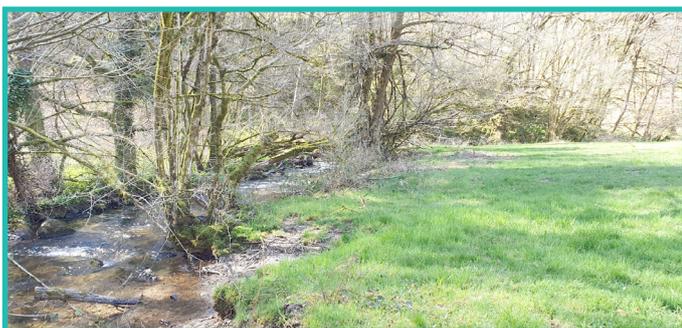


Commission Environnement, Nature et Paysages

Le 4 décembre 2020, la commission environnement, nature et paysages au sein de laquelle siègent tous les élus municipaux, a donné lieu à des débats riches, animés et parfois contradictoires. Débats qui ont affirmé une volonté commune : vous écouter et nous rassembler pour proposer rapidement des actions très concrètes sur les sujets suivants :



- Réserves en eau, pêche et protection des cours d'eau :



Vous informer sur l'état des cours d'eau, qu'il s'agisse d'éventuelles pollutions, de l'évolution des milieux naturels, des ressources de pêche, de l'entretien des cours d'eau (berges, embâcles).

- Chasse et gestion de la faune 'sauvage' :

En relation avec les associations de chasse qui évoluent sur le territoire communal, vous informer de l'évolution des peuplements, des prélèvements et des mesures préventives mises en œuvre pour la protection des cultures et plantations.



- Agriculture et élevage :

Soutenir les agriculteurs dans leurs actions en faveur de la protection et de la préservation des milieux naturels, de la reconstitution du bocage, de la gestion des friches et de la réduction des produits phytosanitaires.



- Collecte des déchets et encombrants :

Poursuivre les opérations de collecte des encombrants en porte à porte. Sensibiliser et accompagner les propriétaires et exploitants pour l'enlèvement des épaves, des ferrailles et des déchets plastiques.

- Prévention des risques d'incendie :

Définir des périmètres de protection à proximité des habitations et sensibiliser les propriétaires pour la maîtrise des friches et le nettoyage des plantations.

- Patrimoine et paysages :



Identifier et valoriser les paysages, arbres ou espaces boisés présentant un caractère 'remarquable'.

Soutenir l'entretien et la restauration des haies bocagères, la protection et la plantation d'arbres de haute futaie (chênes, hêtres, frênes,...).

- Chemins d'exploitation et sentiers de randonnée :

Village par village, mobiliser agriculteurs, chasseurs et randonneurs pour une réflexion partagée sur le recensement et la préservation des chemins.

Participer, voire initier des rencontres intercommunales pour faciliter l'interconnexion et la gestion des sentiers.



Par votre implication et vos sensibilités ces propositions doivent bien sûr évoluer dans le respect de notre 'fil conducteur' : répondre de manière responsable à la question suivante :

Beaumont, une nature préservée ?

Une nature, des arbres, des paysages qui paraissent immuables mais qui sont fragilisés par des agressions ou des absences aujourd'hui trop présentes.

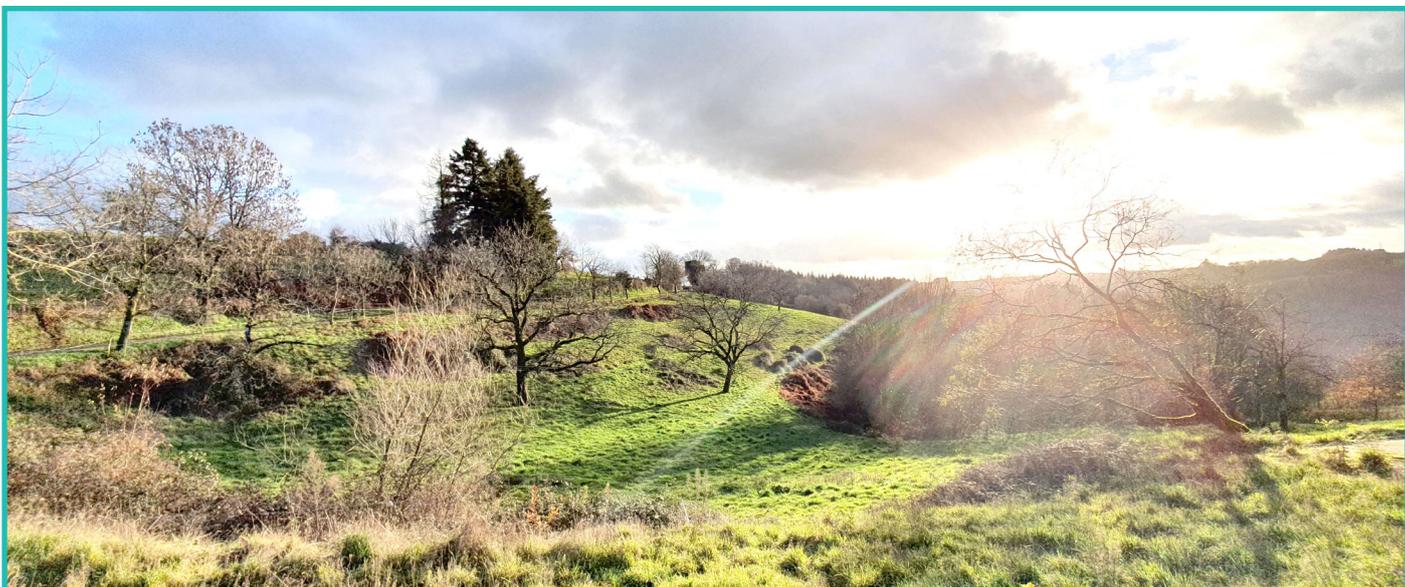
Quelques exemples peuvent illustrer cette urgence et cette contradiction :

Hormis quelques rares arbres fruitiers ou conifères, connaissez-vous des chênes ou des arbres de haute tige qui auraient été plantés lors de ces dernières dizaines d'années ?

Pour autant parfaitement légitimes et qu'il ne s'agit en aucun cas de remettre en cause, la connexion à la fibre optique ou la protection des routes justifient-elles l'abattage sans mesure de centaines de chênes centenaires pourtant essentiels à la force de nos paysages ou l'identité de nos villages ?

De même, la multiplication des chaufferies 'biomasse' dans nos cités justifie-elle la coupe rase de nos forêts sans plan de replantation ni respect des périodes d'intervention ? Avec comme conséquences le saccage de nos bois rendus impénétrables pour des décennies et la destruction de voiries communales inadaptées aux charges transportées.

Interrogations parmi d'autres qui rappellent l'importance des enjeux et la nécessaire et urgente mobilisation de tous pour un développement rural en accord avec la préservation de nos paysages, points forts de notre identité et de notre bien-être.



Enfance - jeunesse

Ecole de Chamboulive

Les effectifs de l'école sont en hausse par rapport à la rentrée 2019. L'école compte désormais 109 élèves (soit 76 familles) répartis en 5 classes.

- Toute petite section / petite section : 23 élèves.
- Moyenne section / 1ère moitié grand section : 21 élèves.
- 2ème moitié grande section / CP : 21 élèves.
- CE : 21 élèves.
- CM : 23 élèves.



Répartition par communes :

Beaumont : 3 élèves
St Salvadour : 4
Pierrefite : 6
St Jal : 6
Seilhac : 3
Le Lonzac : 2
Chamboulive : 85.

Cette année face à la pandémie l'école a dû s'adapter en tenant compte des différents protocoles sanitaires. Désormais la garderie a lieu à la salle polyvalente pour permettre de sectoriser les élèves des 5 classes et éviter le brassage des groupes. Au restaurant scolaire des plans de tables et de salle ont été élaborés et chaque enfant a une place attitrée permettant une meilleure traçabilité.

Pendant le temps scolaire les récréations sont organisées en définissant des zones pour chaque classe et en pratiquant des horaires décalés en particulier quand la météo est défavorable. L'ensemble du personnel encadrant veille au passage aux toilettes par groupe de classe et à la désinfection

systématique. Le lavage des mains est assuré tout au long de la journée en alternant savon et gel hydroalcoolique. Se rajoute à ça, depuis le 2 Novembre, un plan vigipirate urgence attentat. Côté maternelle la porte reste fermée avec une sonnerie d'appel. Et côté accueil un périmètre est défini avec des barrières de sécurité.

L'école souhaite poursuivre le projet artistique inachevé. Ainsi les élèves reçoivent les lundis matin et les jeudis après-midi des cours d'occitan plus un travail avec les artistes du groupe San Salvador pour apprendre des chants les lundis. Mais bien sûr cela dépend des contraintes sanitaires.

L'école a obtenu le label « génération 2024 », il s'agit de construire des projets autour des valeurs de l'olympisme, du sport et de la santé. Plusieurs contacts sont pris pour organiser une journée autour de la randonnée pédestre, du savoir rouler et de la prévention.

Mme Cueille (CM) a déposé un dossier pour une classe « transplantée » à Chamonix. Ce séjour aurait lieu du Vendredi 8 au Vendredi 15 Janvier 2021. Les différentes mairies ont donné leurs accords et une demande de subvention a été envoyée à l'APE pour minimiser le coût par famille.



Contact

Adresse :
Ecole primaire
le bourg
19450 Chamboulive
Tél : 05 55 21 60 14

Centre de Loisirs de Chamboulive

Comme de nombreuses associations le Centre de Loisirs de Chamboulive a connu une année 2020 difficile et mouvementée.

Après avoir fermé ses portes suite au confinement, il a dû s'adapter afin d'accueillir au mieux nos enfants et ce, dans le respect d'un protocole strict.



Notre Centre de Loisirs, autrefois à l'initiative de parents d'élèves bénévoles, connaît aujourd'hui un essoufflement. En effet, les assemblées générales ordinaires et extraordinaires qui ont eu lieu à la rentrée dernière, n'ont pas permis le renouvellement du bureau de l'association.

Être bénévole n'est pas une mince affaire, cela demande du temps, des connaissances, de l'énergie mais cela implique également d'avoir certaines responsabilités.

Nous avons besoin du Centre de Loisirs pour accueillir nos enfants mais aussi pour offrir un service de proximité à toutes les familles qui font le choix de vivre dans nos campagnes.

Pour ces différentes raisons, nous sommes en contact avec tous les organismes susceptibles de nous aider, Tulle agglomération, la Caf et la DDSCSPP.

Evidemment nous prenons très à cœur le fait de trouver une solution, pour garder ce centre de Loisirs au service des familles.

Aménagement

La fibre se déploie à Beaumont

Le département de la Corrèze prévoit un déploiement intégral de la fibre optique à l'horizon 2024.

Véritable enjeu pour la compétitivité, le développement et l'attractivité des territoires, le déploiement du Très Haut Débit est incontournable afin de résorber la fracture numérique. Le déploiement de la Fibre concerne 26000 logements et locaux professionnels dans les 35 communes de l'agglomération de Tulle.

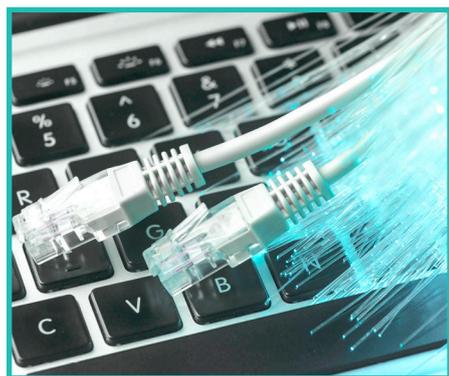
Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres.

En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble.

L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La fibre optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.



Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose.

Chaque foyer va pouvoir bénéficier d'un accès à Internet grâce à la fibre optique, qui promet une connexion plus rapide, plus stable et de bonne qualité

Concernant notre commune

Les travaux que vous voyez sur les routes départementales portent sur le déploiement de la fibre, ceux-ci sont effectués par SFR FTTH. La visibilité des travaux ne veut en aucun cas dire que la fibre est installée sur la commune. Des nœuds de raccordement sont installés, puis déployés en point de mutualisation, et enfin il y aura des points de branchement optique installés chez les particuliers et professionnels.

Le calendrier

- En ce moment, des travaux sont en cours sur la commune et les communes aux alentours

- Ensuite, lorsque tous les travaux sont terminés, il y a 3 mois où il ne se passe rien, ces 3 mois sont obligatoires au niveau de la loi pour que les opérateurs puissent se positionner sur le marché, et faire des démarches commerciales pour vous faire des offres de raccordement et d'abonnement.

- Plusieurs opérateurs vont se mettre sur le marché, et vous pourrez choisir votre opérateur, soit l'actuel (Orange, Bouygues, Free...) soit un nouveau selon votre choix.

- La fibre optique ne peut être installée que si chaque foyer représente une adresse normée (une adresse normée est une adresse avec un numéro et un nom de rue, de route,

d'impatse...]



- C'est pour cette raison que le conseil municipal a travaillé activement à l'adressage qui sera définitif dans quelques semaines.

- Au vu des dernières informations, la commune de Beaumont pourra être connectée à la fibre optique fin du 1er semestre 2021.

Infos pratiques

Le déploiement de la fibre s'arrête sur le domaine public. Chaque foyer va devoir payer un raccordement chez l'opérateur de son choix s'il souhaite la fibre optique chez lui. Le raccordement peut se situer entre 35 et 50 € en milieu urbain, jusqu'à 150/200€ en campagne.

A la fin du printemps normalement, vous pourrez prendre contact avec l'un des opérateurs pour procéder au raccordement final et choisir votre forfait. Et c'est lui qui fera le dernier raccordement entre le domaine public et votre maison.

JuMelage

Depuis le printemps notre jumelage est un peu en sommeil à cause de l'épidémie qui nous touche.

Le comité de jumelage tient à remercier toutes les communes du canton qui, suite aux élections municipales ont toutes (et ce pour la première fois), désigné 1 ou 2 représentants à notre association. Nous sommes allés présenter le jumelage aux différentes communes et avons été particulièrement bien accueillis.

Néanmoins nous avons pu travailler en commissions.

Nous espérons reprendre le cours normal de toutes nos activités.

Ainsi, le voyage en Allemagne programmé en mai 2020 n'a pas pu avoir lieu.

En conséquence, le comité de jumelage a réuni les élus de l'ancien canton de Seilhac le dimanche 20 décembre. A cette occasion, nous avons pu prendre un photo pour l'envoyer à nos homologues allemands.



Associations

Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de Beaumont vous souhaite que des bonnes choses pour cette nouvelle année 2021.

Il faut vite oublier 2020, cette fichue crise sanitaire engendrant tous ces problèmes. Comme si notre vie s'était mise au ralenti pendant 1 an.

Nous pensons à tous ceux qui ont eu des difficultés, nos partenaires commerçants et du monde du spectacle, mais surtout à tous ceux qui ont vécu ce virus de près ou de loin. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement. Nous pensons aussi à ceux qui nous ont quittés en 2020, comme notre copain Fred.

Malgré tout cela, nous nous projetons sur 2021, avec une édition de la Fête à Jarennes, des contrats reportés et signés pour cette année. Nous croisons les doigts pour que nous puissions toutes et tous nous retrouver et oublier.

Nous vous souhaitons que du bon pour cette nouvelle année.

Retrouvons-nous bientôt, plus soudés que jamais. Remettons de jolis sourires festifs sur tous les visages.

À très bientôt !!

Bonne Année 2021 à l'ensemble de vos familles.

Amitiés festives et positives

*Le Président du Comité des Fêtes de
Beaumont
Jean-Marc CHAUMEIL*

Revivons Beaumont

Nous voici en 2021. Nous attendons tous que cette période de pandémie se termine au plus vite afin de reprendre le cours normal de nos vies. Nous devons continuer notre chemin en nous préservant le mieux possible, en gardant notre optimisme.

« Revivons Beaumont » a traversé l'année 2020 sans animation ni spectacle comme la plupart des autres associations. Nous avons ainsi respecté les consignes de sécurité.

Une bonne nouvelle tout de même : notre livre concernant l'histoire de Beaumont a bien avancé et prend forme. A ce sujet, nous tenons à remercier les personnes qui nous ont apporté leur aide. Des témoignages

et des photos nous ont permis d'étoffer l'ouvrage. Nous mettons tout en œuvre pour que l'édition ait lieu cette année.

Pour l'instant, nous préférons ne pas trop nous projeter pour les animations à venir étant donné le contexte. Dès que la situation s'améliorera, nous ne manquerons pas de communiquer avec vous par affiches ou par la presse.

Nous restons à votre écoute, toutes vos suggestions et aspirations sont les bienvenues.

Vivement le moment où nous pourrions nous revoir tous, nous réunir pour assister à un spectacle, nous asseoir autour de la même table, et envisager le verre de l'amitié à la main, l'avenir de notre association.

En attendant, n'oubliez pas de prendre soin de vous et de vos proches.



Le Bureau : Liliane FARGEAS – Nandine PERIGOIS – Joël ROY

Contact : Courrier Mairie de Beaumont – 06 07 08 89 97 revivonsbeaumont@gmail.com

À vos côtés

Nos aînés ne sont pas oubliés

A cause du Covid, il a été impossible de réunir nos aînés autour du traditionnel repas de fin d'année. Ce rendez-vous, nous l'espérons, sera de nouveau d'actualité en 2021 dès qu'il sera autorisé par la Préfecture. Il en est de même pour la cérémonie des vœux et l'accueil des nouveaux habitants.



Par conséquent, le conseil municipal a décidé de distribuer à chaque personne de plus de 60 ans un colis de chocolats Jeff de Bruges. La distribution s'est faite avant les fêtes de fin d'année, pour n'oublier personne dans cette période festive mais difficile pour les personnes isolées.

Une aventure danoise

Quelle chance pour un enfant de Beaumont de partir au Danemark ! C'est ce qui est arrivé à Léonie, qui souhaitait découvrir d'autres horizons et qui, par l'intermédiaire de l'Association AFS Vivre sans Frontières, a pu concrétiser son rêve.



Ce voyage était prévu pour une durée de 10 mois, afin d'aller étudier au Danemark et découvrir la culture de ce pays. Patatra ! Un virus est venu bousculer la vie de chacun et le voyage de Léonie en particulier, l'obligeant à rentrer plus tôt que prévu en France.

Une aide financière avait été sollicitée par la famille qui devait totalement financer ce beau projet.

Pour remercier le conseil municipal de l'ancienne mandature, Léonie et sa famille nous ont fait découvrir quelques spécialités danoises, ainsi que les traditions de ce pays. Un très bon moment où nos papilles et notre imagination ont eu l'occasion de voyager...merci Léonie !



Félicitations !!

Samedi 15 août 2020, le conseil municipal de Beaumont a eu le plaisir de féliciter Romain Géraudie pour l'obtention de son baccalauréat. L'oc-

casion également de souhaiter la bienvenue à la petite Nathalia Bernet entourée de sa famille. Cette cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié..



A vos agendas

RÉUNION PUBLIQUE : ADRESSAGE

Samedi 6 février à 10 h 30 – salle polyvalente Beaumont

En raison des normes sanitaires à respecter et de la dimension de la salle : 1 personne par foyer maximum.

Eau

Syndicat des Eaux du Puy la Forêt

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) est passée, et a réorganisé l'agencement de nos territoires, notamment au sein des petits syndicats amenés à être dissouts et à fusionner avec d'autres communes pour créer des syndicats plus importants.

Après de nombreuses réunions, les élus des communes de Bar, Beaumont, Chamboulive, Eyburie, , Le Lonzac, Peyrissac Pierrefitte, Orliac de Bar, Rilhac-Treignac, Saint-Salvadour, St Augustin, Soudaine-Lavinadière se sont mis d'accord, et un nouveau Syndicat des Eaux, nommé « Syndicat Puy la Forêt » a vu le jour au 1er janvier 2020. Un agent administratif a été recruté, Mme Cécile Prime. Le Président est Mr Olivier MARTINIE, le Vice-Président Mr Pascal SOULARUE.

Ce nouveau syndicat dont le siège social se trouve à Chamboulive a mis en commun son budget, l'actif et le passif de chaque commune, emprunts, ainsi que différents contrats (assurance, agents, matériels,...)
Un travail d'harmonisation des prestations ainsi que des tarifs est envisagé, car

chaque commune avait auparavant son prix au m3, ainsi que ses tarifs pour différents services.

A titre d'information, toutes les communes vont avoir l'obligation d'augmenter leur prix de l'eau, pour faire un lissage progressif sur une période de 5 ans, afin d'avoir le même tarif. A titre d'exemple, Chamboulive et Pierrefitte sont à 1,40€ le m3, alors que Le Lonzac est à 0,85€.



Tarifs 2021

Abonnement : 65€
Au m3 : 1,15€
Au m3 sup. à 250m3 : 0,90€
Compteurs agricoles ou professionnels suppl. : 20€

Prestations particulières

Ouverture et fermeture de vanne : 15€
Remplacement compteur gelé : 60€
compteur ordinaire et 150 € compteur télérelevable
Dépose d'un compteur : 200€
Pose d'un nouveau compteur suite dépose : 50€
Création branchement (jusqu'à 25 m regard raccordement compris) : 750€
Déplacement de compteur (pose regard extérieur en limite de propriété) : 250€
Traversée de voie goudronnée : 60€ mètre linéaire
Au-delà de 25m zone non rocheuse : 20€ mètre linéaire
En zone rocheuse : 15€ mètre linéaire
Main d'œuvre suite dégâts causés sur réseau particulier : 80€/h + pièces

Contact

Adresse : Mairie 19450 Chamboulive
Tél : 05 55 21 44 97 ou 06 80 63 94 16 (urgence technique)

Secours

Les secours dans notre commune

Notre commune est secourue par deux Centres d'Incendie et de Secours (CIS) : Corrèze et Chamboulive.

Celui de Corrèze intervient dans le bourg et Treillet et celui de Chamboulive aux Rivières, Blancherie, Jarennes, Estorg, ...



La commune compte deux sapeurs pompiers volontaires qui, dès qu'ils le peuvent, se rendent disponibles pour apporter leur aide aux habitants de Beaumont et des communes alentours.

Les principales interventions des sapeurs pompiers :

- assistance aux victimes (malaises, accidents)
- accidents de la route
- feux de cheminée
- feux de bâtiments
- dégagement d'arbres
- bâchage de toiture
- destruction d'hyménoptères
- recherche de personnes disparues, égarées, ensevelies

Un sapeur pompier qui part en intervention est souvent pressé car chaque minute compte donc si vous le pouvez, facilitez lui le passage.

Les centres de secours sont toujours à la recherche de volontaires pour aider les effectifs déjà présents. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de l'un de ces centres ou d'un sapeur pompier.

Numéros d'urgence

18 ou 112

Tulle agglo

La collecte des déchets

Comme chaque année Tulle agglo a publié les calendriers de collecte pour l'année à venir ; vous y trouverez les jours de ramassage des ordures ménagères.

Vous pouvez également le télécharger sur le site de tulle agglo : www.agglo-tulle.fr/vie-pratique/collecte-des-dechets/les-collectes

Le tri sélectif

Les containers verts pour le verre, bleus pour les différents papiers et jaunes pour les emballages sont à disposition de tous à l'entrée du bourg, côté Jarennes.

Pour en savoir plus sur les consignes de tri : www.consignesdetri.fr

Les déchetteries

Déchetterie de Chamboulive

Le Moulin Ecrasé
19450 Chamboulive
Tél : 05 55 21 39 66

Le réseau des médiathèques

En partenariat avec 14 bibliothèques et médiathèques du territoire, Tulle agglo a mis en place le réseau des médiathèques.



Santé

Infos COVID-19

La campagne de vaccination, grand public s'est mis en place en Corrèze depuis le 18 janvier 2021 et concerne dans un premier temps les personnes âgées de plus de 75 ans.

JANVIER 13 27	FÉVRIER 10 24	MARS 10 24
AVRIL 7 21	MAI 5 19	JUIN 2 16 30
JUILLET 6 14 21 28	AOÛT 4 11 18 25	SEPTEMBRE 1 8 22
OCTOBRE 6 20	NOVEMBRE 3 17	DÉCEMBRE 1 15 29

Horaires :

- lundi, mardi et vendredi : 14h à 18h
- mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h
- samedi 9h à 12h et 14h à 18h
- fermée le jeudi

Déchetterie de Corrèze

Le Roc Blanc
19800 Corrèze
Tél : 05 55 21 44 29

Horaires :

- lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
- fermée le mardi et le jeudi

Il s'agit de faciliter les usages liés à la lecture publique :

- carte d'adhérent gratuite et unique
- réservation de documents du réseau dans l'établissement de proximité et même sur internet
- acheminement de ces réservations vers l'établissement choisi.

Vous pouvez donc vous rendre dans une médiathèque de proximité (Chamboulive, Le Lonzac, Saint-Augustin ...) et consulter le catalogue de documents pour réserver ce qui vous

Déchetterie de Naves

La Coutausse
19460 Naves
Tél : 05 55 27 86 74

Horaires :

- lundi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
- fermée le mardi



intéresse et choisir dans quel établissement vous souhaitez le récupérer. Quand le document est disponible, vous en êtes informé.

Cette réservation peut également se faire en ligne pour les détenteurs d'une carte adhérent en se rendant sur www.mediatheque.tulleagglo.fr dans la partie « mon compte ».

Connectez-vous en tapant votre numéro de carte. Le mot de passe demandé est votre date de naissance.

Comment prendre rendez-vous ?

2 solutions :

- se connecter au site www.doctolib.fr
- appeler le 0800 19 00 19

Centres de vaccinations les plus proches

- salle de l'Auzelou à Tulle
- centre hospitalier à Tulle

Masques

La Mairie de Beaumont met des masques lavables ainsi que du gel hydro-alcoolique à disposition des habitants.

Etat-Civil

Décès

M. Jean Raymond René ABRIOUX, décédé le 5 octobre 2020, Le Bourg

M. Alfred Albert MARLIAC décédé le 13 octobre 2020, Estorg

M. Raymond GOURDON, décédé le 16 novembre 2020, Blancherie

M. Michel ANTIGNAC, décédé le 21 janvier 2021, La Moune

Nouveaux arrivants

Céline et Pierre FREYGNAC et leurs enfants, Les Rivières. Artisan plâtrier-peintre

Infos pratiques

Mairie

Contact

Le Bourg
19390 Beaumont
Tél : 05 55 21 33 38
Mail : mairie.beaumont4@wanadoo.fr

Horaires

Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 17h30

Défibrillateur

L'appareil est disponible à l'extérieur, sous le bâtiment dans la cour de la mairie.

Bibliothèque

Pour information, la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Corrèze, laisse environ quatre-vingt livres en dépôt à la mairie. Ces livres peuvent être prêtés gracieusement aux habitants de la commune. Pour tout prêt, vous pouvez venir à la mairie aux heures d'ouverture.

Location salle polyvalente

Prix: 150 € Caution : 300 €
Ces tarifs sont valables pour toutes personnes souhaitant louer la salle polyvalente, habitant ou non la commune.

Elagages voies communales

Nous vous rappelons que les propriétaires riverains des voies communales sont dans l'obligation de procéder à l'élagage des arbres bordant la chaussée. Si un revêtement de la chaussée doit être refait, la Communauté d'Agglomération exige que l'élagage soit fait avant le début des travaux.

Vente de Bois

Il serait souhaitable qu'un particulier ayant vendu du bois en informe la Mairie, afin que le Maire prenne toutes les mesures nécessaires, dans le cas où le forestier emprunterait les Chemins Ruraux pour le débardage de ces bois.

Récupération des piles usagers

Un container pour la récupération des piles est à disposition dans le hall de la Mairie.

Sacs poubelles

Le Conseil Municipal a décidé de continuer à délivrer gratuitement des sacs poubelles à la population de la commune, comme par le passé.

En cas de verglas

- De la pouzzolane est déposée en tas à différents endroits de la commune : à Treillet, au pont de la Moune, entre La Moune et Jarennes au départ du chemin de la Méchaussie, au parking de la salle polyvalente, à l'entrée haute du cimetière, aux Rivières au carrefour de la route de Blancherie et de la route Forestière et à Blancherie, chez M. COUDERT. Elle est

mise à disposition de chacun en cas de problèmes.

- Des sacs de sel sont disponibles dans chaque village : Le Bourg dans le local en face de la mairie, Treillet chez M. Frédéric ESCURE, Jarennes chez M. Robert CHAUZEIX, La Méchaussie chez M. René BOUYASSE, Estorg chez Mme Jeanne LIZEAUX, aux Rivières chez M. Alain LAGRAFEUILLE et à Blancherie chez M. Jean-Pierre COUDERT.

Numéros d'Urgence

Pompier	18 ou 112
SAMU	15
Police	17
Hôpital Urgences de Tulle : 05.55.29.79.00 (standard)	
Hôpital Urgences de Brive : 05.55.92.60.00 (standard)	
Centre Anti Poison TOULOUSE :	05.61.77.74.47
Gendarmerie Seilhac :	05.55.27.05.64 (permanence Mardi après-midi, Jeudi après-midi et Samedi matin)
Gendarmerie Uzerche :	05.55.73.10.09
ERDF dépannage électrique :	09 726 750 19

Bulletin municipal de
Beaumont

Directeurs de la publication :
Sophie Roy et le Conseil municipal
Rédaction : le Conseil municipal

Mise en page et création de la
quette : Carole Massié
Photos : Conseil municipal, Freepik
Impression par nos soins